



Avis d'appel public à la concurrence

AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'EMPLACEMENTS APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC DESTINÉS A LA MISE EN PLACE DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES 2 LOTS

Section I : Personne publique à qui appartient le domaine

Nom officiel : Commune d'Antibes-Juan-les-Pins

Point de contact : DGA Ressource et prospectives – Direction de la Commande publique – Service Activités déléguées – Bâtiment « Orange bleu » - 11 Boulevard Gustave Chancel – 06600 Antibes-Juan les Pins – Tél. : 04.89.73.55.48 – Courrier électronique (courriel) : ActivitesDeleguees.Secretariat@ville-antibes.fr

Section II : Objet de l'autorisation

Intitulé de l'autorisation : En application de l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, la présente procédure de sélection porte sur l'attribution de deux autorisations d'occupation temporaires du domaine public, relatives à la mise en place et l'exploitation de distributeurs automatiques.

Objet :

Lot 1 : L'emplacement mis à disposition destiné à accueillir les distributeurs est décomposé comme suit :

- **Conservatoire de musique et d'art dramatique – 1 rue Claude DEBUSSY, 06600 ANTIBES**

Hall du 2^{ème} étage :

Un emplacement pouvant accueillir deux distributeurs automatiques de dimensions : L 122 X P 100 X H 169 cm

Hall du 3^{ème} étage :

Un emplacement pouvant accueillir deux distributeurs automatiques de dimensions L 122 X P 100 X H 169 cm

Lot 2 : L'emplacement mis à disposition destiné à accueillir les distributeurs est décomposé comme suit :

- **Maison des associations. 288, chemin de Saint Claude, 06600 ANTIBES**

Hall d'accueil en rez-de-chaussée :

Deux distributeurs devront être installés aux emplacements prévus à cet effet.

- Distributeur n°1 : longueur de 148cm avec arrivée d'eau et électricité,
- Distributeur n°2 : longueur de 126cm avec arrivée électrique

Les distributeurs automatiques sont destinés à la fourniture de boissons chaudes et boissons froides et denrées alimentaires pour les deux lots.

Durée :

Lot 1 : L'autorisation débutera le 04/01/2027 et se terminera la semaine précédant les congés scolaires de décembre 2028 (montage et démontage compris).

Lot 2 : L'autorisation débutera le 01/07/2026 et se terminera la semaine précédant les congés scolaires de décembre 2028 (montage et démontage compris).

Les conditions financières sont précisées dans les documents de consultation.

Code NUTS : FRL03

Classification CPV : 42968100-0 - Distributeurs de boissons

Section III : Conditions de participation et procédure

Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer les documents de consultations gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr/>, site sur lesquels les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation en tapant l'intitulé de la consultation pour laquelle ils souhaitent postuler, à savoir « distributeurs automatiques ».

Le dossier de consultation des entreprises précise les modalités de présentation des candidatures et des offres, les critères de sélection des offres et l'instance chargée des procédures de recours.

Date limite de réception des candidatures et des offres : **Jeudi 07 mai 2026 à 12h00**

Date d'envoi du présent avis : **18 mars 2026**